

Le mot du Maire

Chers Bucetonne, chers Buceton,

Je profite de l'envoi des deux derniers comptes-rendus, dans lesquels vous pourrez prendre connaissance des travaux entrepris par notre équipe, pour aborder avec vous un sujet qui nous préoccupe tous à savoir l'annulation des élections.

Je vous résume les faits : au lendemain du premier tour, en date du 3 octobre, Madame Ducoat, ancienne conseillère et candidate de la liste de Jean –François Villanné aux élections, a envoyé une requête en annulation à la préfecture pour vice de forme. Le 16 octobre, elle a envoyé une deuxième requête en annulation auprès du tribunal administratif de Châlons en Champagne ajoutant à sa requête le tract distribué par Michel et Valéry Prunier à la veille des élections. Une requête émanant de Annie Duchêne, maire d'Estissac, Didier Leprince, maire de Fontvannes et de Jean- Michel Framery, maire de Messon au titre de la communauté de communes dont ils occupent les fonctions de vice-présidents et président a été déposée auprès du tribunal administratif de Châlons le 16 octobre mettant en évidence les propos tenus dans le même tract.

Le tribunal a jugé l'affaire le 15 novembre et a mis le dossier en délibéré au 13 décembre.

En date du 29 novembre, le tribunal a rendu publique sa décision d'annuler l'élection.

Les 7 candidats élus au premier tour dont je fais partie, victimes de la plainte de Madame Ducoat, ont 30 jours pour faire appel. A la suite de ce délai légal si l'appel n'est pas engagé, la préfecture prononcera l'annulation de l'ensemble des élections.

Nous vous informerons en début d'année des suites données à ce jugement. Il nous semble regrettable de constater que des personnalités extérieures à notre commune aient pris partie dans ce dossier. Notre liste était, je vous le rappelle, étrangère au tract précité.

Etre Maire d'une commune pour un mandat de 18 mois n'est pas un enjeu politique mais en ce qui me concerne, la seule volonté de gérer au mieux les intérêts et les finances de la commune, à l'écoute de tous sans exception ni parti pris, dans le respect des différences. C'est l'engagement que j'ai pris auprès de vous avec l'ensemble de mon équipe.

Voici le bilan que j'ai pu établir depuis ma nomination :

Le constat est alarmant : si la gestion et la trésorerie sont bonnes, le retard de deux ans accumulé dans les prises de décision à cause du conflit entre le Maire précédent et sept de ses conseillers et adjoints a engendré de graves dysfonctionnements.

L'héritage est lourd à gérer.

Imaginez que la commune soit privée des subventions de l'agence de l'eau Seine Normandie et du conseil général de l'Aube pour un montant global de 813 000 euros pour cause de non respect des délais concernant le dossier assainissement ; de quoi mettre la commune en faillite. Je tiens les courriers de mise en demeure à votre disposition.

Il en va de même pour le cimetière : 50 tombes sont à relever dont certaines menacent de s'écrouler, devis estimé de l'ordre de 40 000 euros.

Le dossier des conduites plomb dont la date butoir est à fin 2013 n'a pas non plus été abordé. Un chiffrage est en cours. Nous aurions pu obtenir des aides complémentaires et avances si ce dossier avait été géré plus tôt.

Notre équipe a la capacité et la volonté de gérer et régler les problèmes, chacun de nos membres, dans un esprit de délégation a un rôle déterminant à jouer.

Pour vous rassurer, le dossier assainissement va être prochainement soldé auprès des organismes concernés. Au retour des subventions nous pourrons régulariser chaque situation individuelle, c'est au prix d'une centaine d'heures de travail et plusieurs week-ends passés à travailler en équipe à la mairie que la commission assainissement a pu gérer ce dossier complexe ceci pour l'intérêt de tous.

Le dossier cimetière et le dossier conduites plomb ont été étudiés et des devis sont en cours. Les travaux de toiture sur la nef principale de l'église sont en cours de réalisation. Le dossier concernant la sécurité et le stationnement dans les axes principaux de Bucey est en cours d'étude et de chiffrage en concertation avec la direction départementale du territoire.

Les liens avec les associations ont été renoués, une réflexion concernant le retour des pompiers au village a été engagée.

Bucetons, Bucetones, il est temps de prendre vos responsabilités et de choisir où est l'intérêt de notre commune et donc le vôtre pour les 16 mois à venir.

Pour mener à bien ma mission, j'ai besoin de mon équipe au complet et d'être assuré que chacun accomplisse les missions confiées pour réussir, sur ce point je ne transigerai pas, la décision vous appartient en toute responsabilité.

Le conseil s'est investi dans cette démarche, priorité absolue pour rattraper le temps perdu ceci en respectant nos engagements à savoir : ramener le calme et la sérénité dans notre village.

Je voudrais remercier toutes les personnes qui bénévolement ont œuvré dans l'urgence en cette fin d'année pour embellir Bucey, les membres du conseil, l'équipe d'animation au complet hyper motivée avec l'organisation de la Saint Eloi et le marché de Noël. Nous remercions également Régis Vancy pour le coup de main donné pour la pose des illuminations à la mairie.

C'est avec grande satisfaction que j'ai pu constater devant tant d'investissements spontanés de nos concitoyens que la vie du village n'était pas un leurre mais bel est bien une réalité, il m'a semblé en voyant les équipes solidaires à l'ouvrage œuvrant pour la même cause que Bucey rayonnait à nouveau d'une chaleur humaine tant attendue.

L'ensemble du conseil vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, que ce moment soit pour tous l'opportunité de se retrouver en famille ou avec les amis pour vivre des instants privilégiés.

Le maire

Pascal DESROUSSEAUX